

CH-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 5/2013 08/01/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes - Infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes - Infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=759151**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes - Infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N99 Réf.Réseaux FO+RCOM F1-Prestations ingénieur renouvellement systèmes RCOM et IVI

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N99 - Réf.Réseaux FO+RCOM F1 - Prestations d'ingénieur pour le renouvellement des systèmes RCOM et IVI - Conception du projet et direction des travaux

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Ensemble des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura, Genève et filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le réseau Fibre Optique et RCOM (Réseau de communication) pour le domaine des autoroutes relevant de l'OFROU sur le territoire du canton Vaud est en fin de vie. Le backbone est basé sur la technologie ATM. Ce type d'équipement est en fin de vie et n'est plus supporté par le fabricant. D'autre part, les exigences de l'OFROU ont évolués vers des réseaux de communication IP.

Les objectifs principaux du projet sont :

- Le renouvellement du réseau RCOM ATM vers une technologie Gigabit IP ;
- La totalité des images des caméras vidéo sont transmises vers les différents sites d'exploitation et d'entretien via le réseau RCOM en ATM. Ainsi le remplacement du RCOM nécessite aussi le renouvellement des équipements de codage et décodage vidéo afin d'utiliser des codec IP ;
- L'ensemble des services utilisant actuellement les réseaux ATM doivent être transférés sur le nouveau réseau de communication, notamment interface E1 structuré et non structuré ;
- Transmission de l'ensemble des flux IP VLAN et des données de comptage ;
- L'ensemble des fonctions doit être maintenu pendant les phases de migration ;
- Le renouvellement des systèmes VMS et NMS ;
- Les adaptations du système de gestion.

Les prestations objets de cette soumission concernent les phases 32 projet d'intervention jusqu'à la phase 53 mise en service et achèvement.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucunes.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Délai de paiement: 30 jours dès la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple ;
- un soumissionnaire assume la direction technique et administrative et il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: Admis. 30% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs :

Q1: capacité technique

Q2: capacité économique/financière

Q3: personnes-clés

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations/confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement ; à défaut, l'offre ne sera pas examinée :

Pour Q1

- Q1.1 : Extrait(s) du registre du commerce ou attestation(s) analogue(s) pour les sociétés établies à l'étranger (plus récents que 3 mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) prouvant que les activités du soumissionnaire englobent notamment l'ensemble du ou des domaines du présent marché.

- Q1.2 : 30 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.
- Q1.3 : Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001, (ou équivalent, annexé d'un manuel qualité), au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Pour Q2

- Q2.1. : Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du chiffre d'affaires annuel du marché.
- Q2.2 : Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:
 - * extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) ;
 - * justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC ;
 - * justifications des paiements actuels pour la LPP ;
 - * attestation d'assurance resp. pour les groupements l'engagement d'une assurance couvrant les sommes exigées.
- Q2.3 : Déclaration volontaire du soumissionnaire signée.

Pour Q3 :

- Q3.1 Références des personnes-clés (*) relatives à 1 projet de complexité comparable, réalisé durant les 5 dernières années, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés/les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

(*)Comme personnes-clés assujetties aux critères de qualification sont considérées les personnes qui exécuteront les fonctions de:

- Responsable de projet ;
- Responsable de projet adjoint ;
- Responsable DLT ;
- Responsable DLT adjoint ;

Le responsable de projet est la seule personne de contact pour le maître d'ouvrage.

- Q3.2 Preuve que la disponibilité de la/des personnes clés est supérieure à la disponibilité nécessaire pendant la durée du projet. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de l'entreprise et des autres projets.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N99.99 090169

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.2.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucunes.

Conditions générales: Selon le projet de contrat prévu.

Négociations: Sont réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas retournés. 3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres. 4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication. 5. Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch)

jusqu'au délai du dépôt des offres (13.02.2013). 6. Réserve L'appel d'offres et les délais mentionnés sont sous réserves de la disponibilité de crédits suffisants ainsi que l'approbation définitive de la procédure d'approbation des plans. 7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen. 8. Exclusion, préimplication Boess + Partner AG à Lausanne est exclu de la présente procédure.www.simap.chIndication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/Remarques: Les offres globales et forfaitaires ainsi que les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/Remarques: La date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. Dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé USB (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres ». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouvertures de la loge (jusqu'à 12h00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 4.1.2013 ,doc. 759151

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 21.1.2013

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.1.2013